

Les acteurs clés de la protection des données en Principauté

Si au centre de la protection des données à caractère personnel se trouve bien entendu la personne concernée par le traitement des données, à savoir la personne physique à laquelle se rapportent les informations faisant l'objet d'un traitement, de nombreux acteurs peuvent intervenir dans la mise en œuvre dudit traitement, chacun avec un rôle bien défini.

La présente fiche a donc pour objectif de présenter les acteurs suivants :

- le responsable du traitement ;
- le représentant ;
- le sous-traitant,
- le destinataire ;
- le tiers ;
- le Délégué à la protection des données.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger la fiche pratique [ici](#)